SPF Finances
Administration Générale de la Documentation Patrimoniale - Cadastre

.be

Extrait du plan parcellaire cadastral: CHARLEROI 1 DIV
Section: B 9ème feuille
Feuille: 52011B090000

Situation: 1/01/2010

Rayon: 50 m
Echelle: 1:1250

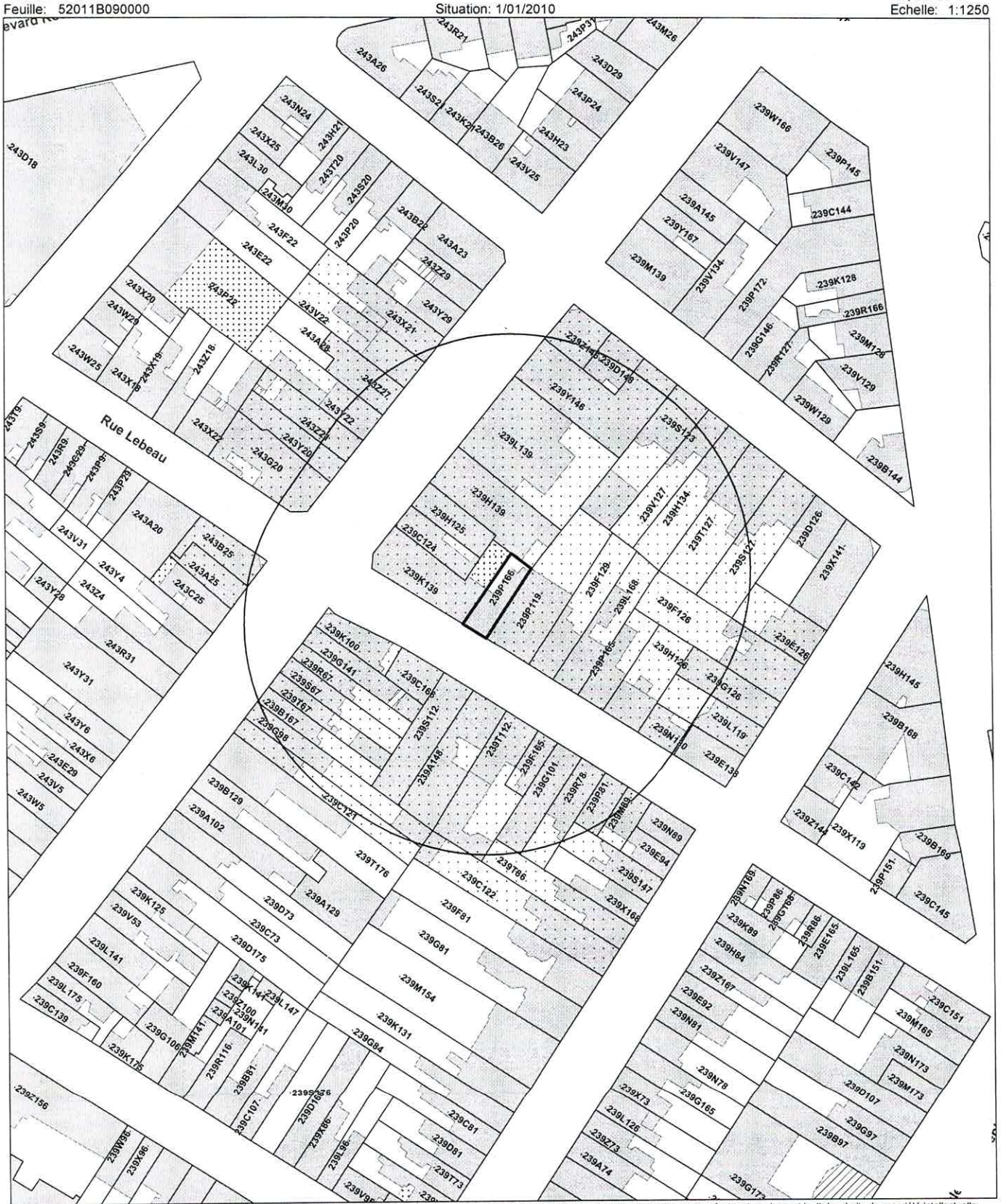

L'Administration Générale de la Documentation patrimoniale est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données dans laquelle ces données sont reprises, et jouit des droits de propriété intellectuelle repris dans la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

Numéro de référence du demandeur:
Numéro dossier AGDP: 2011/400105

Coût: 11,00 EUR

Certifié conforme,
L'agent délégué,

Pascale Paillot

Mons,le 11/01/2011

N